

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ANNÉE 2024

Conseil municipal du 8 décembre 2023

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

TYPE DE SUPPORT	Tarif/m ² applicable au 1er janvier 2024
Dispositifs publicitaires et pré enseignes non numériques ≤ 50 m ²	35,30 €
Dispositifs publicitaires et pré enseignes non numériques > 50 m ²	70,60 €
Dispositifs publicitaires et pré enseignes numériques ≤ 50 m ²	105,90 €
Dispositifs publicitaires et pré enseignes numériques > 50 m ²	211,80 €
Enseignes scellées au sol > 7 m ² et ≤ 12 m ²	35,30 €
Enseignes > 12 m ² et ≤ 50 m ²	70,60 €
Enseignes > 50 m ²	141,20 €

Une réfaction de 50 % est appliquée pour les enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 20 m²